

# RÈGLEMENT

# LA HYEROISE

SAMEDI 04/12/21

## **Art. 1 PRÉSENTATION**

- CREASPORTS ORGANISATION organise dans le cadre des Hyères Running Days la course « LA HYEROISE »  
Distance de 6,5 KM sur le parcours route, chemin et plage en bord de mer entre le port et le village de la Capte.

MARCHER, COURIR 6,5km.... Vous en êtes toutes capables !

Invitez vos copines, votre sœur, filles, mamans, collègues et même vos cousines.....

## **Art. 2 LIEU**

Départ Samedi 4/12/21 Départ Port de HYERES à 10h30

**Art. 3 ASSURANCE** (voir règlement général Hyeres Running Days)

**Art. 4 SÉCURITÉ** (voir règlement général Hyeres Running Days)

**Art. 5 RESPONSABILITÉ** (voir règlement général Hyères Running Days)

## **Art. 6 MODALITÉS D'INSCRIPTIONS**

### **• FRAIS D'INSCRIPTIONS :**

16€ jusqu'au 24/11/21

20€ Après cette date dans la limite des dossards disponible\*

Toutes les courses payantes du programme des HYERES RUNNING DAYS sont en partenariat avec des associations caritatives. Une partie de votre engagement sera reversé à l'une de ces structures.

1€/ dossard de la Hyéroise sera attribué au Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

### **2 OPTIONS D'INSCRIPTION :**

#### 1) Vous désirez être chronométré :

- Les épreuves sont ouvertes aux coureuses licenciées et non licenciées à partir de 14 ans.
- La participation à cette épreuve est subordonnée à la présentation d'une licence FFA en cours de validité ou à la présentation d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique « de la course pédestre en compétition » ou « de l'athlétisme en compétition ». Ce certificat doit dater de moins d'un an à la date de la course. Tout certificat portant un autre libellé ne sera pas pris en compte.
- Autorisation parentale demandée pour les mineurs

2) Vous ne désirez pas être chronométré, vous participez à l'animation à votre rythme à la HYEROISE sans vouloir être dans le classement :

- Dans ce cas, vous pourrez participer à la HYEROISE sans avoir à fournir le certificat médical. Vous ne serez pas dans le classement mais vous effectuerez le même parcours « en loisir » et non en compétition.
- Avec le choix de cette option vous ne pourrez prétendre au classement et au podium.
- L'épreuve est ouverte aux marcheuses et coureuses à partir de 12 ans.
- Autorisation parentale demandée pour les mineurs

Pour les deux options :

- Les messieurs sont autorisés à participer mais il ne peuvent prétendre au podium. Déguisement fortement conseillé.

Vous pouvez vous inscrire:

- Par internet sur [chronosports.fr](http://chronosports.fr)

Tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté

En cas d'annulation, nous ne procéderons à aucun remboursement. Les frais d'inscriptions serviront à rembourser les sommes engagées et seront attribués au profit de l'association pour le dépistage des cancers région Sud.

**TARIF SPECIAL :**

Les coureurs participants au moins à deux épreuves du programme des Hyères Running Days bénéficieront d'une remise dès leur second engagement. Attention, l'inscription à plusieurs épreuves doit se faire simultanément pour bénéficier de cette remise.

Avec votre inscription vous recevrez :

Le T-Shirt « LA HYEROISE »

Un Tote Bag « LA HYEROISE »

Une séance Fitness park

L'accès gratuits aux séances d'entraînements

Des articles promotionnels de nos partenaires

Le dossard de la course

Pour les meilleures des nombreuses récompenses sur les podiums.

### **Art. 7 RETRAIT DES DOSSARDS**

- Les dossards pour LA HYEROISE seront disponibles quelques jours avant l'événement sur des sites de distribution. Vous serez informés de ces horaires et lieux par email après votre engagement.

Il y aura possibilité de retirer votre dossard au dernier moment sur le port de Hyères le 4 décembre avant le départ.

### **Art. 8 RÉGLEMENTATION**

PARCOURS :

Distance de 6,5 KM sur le parcours superbe très varié Départ du port de Hyères, bord de mer, la pinède des Pesquiers et retour au port de Hyères.

RAVITAILLEMENTS :

Ravitaillement à l'arrivée et un sur le parcours

DECHETS PARCOURS :

Attention vous ne devez pas jeter de déchets sur le parcours. Si cet acte est constaté par un organisateur nous prononcerons à une disqualification.

## SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Des équipes médicales seront présentes

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Des secouristes seront également présents tout au long du parcours.

Les médecins sont habilités à mettre hors épreuve toute personne inapte à continuer l'épreuve. Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les personnes qu'ils jugeront en danger.

## MODIFICATIONS DU PARCOURS / ANNULATION DE L'ÉPREUVE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, sans préavis.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter la manifestation.

Le départ pourra être reporté ou annulé.

L'annulation, le report ou la modification de l'épreuve n'ouvrent droit à aucun remboursement d'inscription.

Toute décision sera prise par un jury réunissant au moins le responsable du parcours, l'organisateur ainsi que le coordinateur responsable de la sécurité ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation.

## CLASSEMENTS UNIQUEMENT POUR CELLES INSCRITES SUR LA COMPETITION :

- Un classement des Cinq premières au scratch et la première de chaque catégorie.

**Art. 09 IMAGE** (voir règlement général Hyères Running Days)

**Art. 10 DONNÉES PERSONNELLES** (voir règlement général Hyères Running Days)

**Art. 11 ENGAGEMENTS**

Toute concurrente qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement général des HYERES RUNNING DAYS et de la HYEROISE et l'accepte dans son intégralité.

**Art 12 SITUATION SANITAIRE. COVID-19**

L'organisation mettra en place un dispositif sanitaire validé par la préfecture du Var. Ce dispositif sera annoncé quelques jours avant l'événement.

Le PASS'SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PARTICIPANTS, ORGANISATEURS ET ACCOMPAGNANTS DANS LA ZONE DE COURSE, DE DEPART, D'ARRIVEE ET DE PODIUM